

## Les Etats Généraux du Sanitaire dans la filière équine

**M**ardi 19 janvier 2010, le ministre de l'agriculture Bruno Le Maire a ouvert les Etats généraux du sanitaire. Pendant trois mois, des professionnels agricoles, des experts du monde vétérinaire et des scientifiques vont procéder à un état des lieux de l'organisation sanitaire française afin de définir un dispositif adapté aux nouvelles menaces.

Les Etats généraux doivent permettre à l'ensemble des acteurs concernés de discuter du mode de gouvernance et de la gestion sanitaire de demain. Ils devront élaborer des propositions sur la maîtrise des risques et incidents sanitaires et leurs conséquences économiques, tout en garantissant une sécurité optimale aux consommateurs.

### Quatre axes de travail pour construire une vision stratégique :

Les Etats généraux du sanitaire sont organisés autour de 4 groupes de travail, présidés chacun par un haut fonctionnaire, sur les 4 thèmes suivants :

- ✓ la gouvernance des organisations et les missions des acteurs intervenants dans la santé animale avec pour président Dominique Repiquet.
- ✓ le développement des outils, méthodes et stratégies de surveillance de la santé animale, sous la présidence de Joseph Domenech.
- ✓ la sécurité dans le domaine phytosanitaire avec pour président Patrice Blanchet.
- ✓ le financement des mesures, l'assurance, la mutualisation et la protection économique des filières, groupe présidé par Daniel Perrin.

Chaque président de groupe réalisera un rapport de synthèse de son groupe et un rapport général commun sera établi.

**Lors de son discours inaugural, Bruno LE MAIRE a demandé aux participants d'être les plus ambitieux et concrets possibles :**

*« Lutter contre les maladies animales et végétales est l'un des grands enjeux auquel il faut donner des moyens si l'on veut que notre agriculture puisse se développer dans de bonnes conditions dans les années à venir. Les attentes des concitoyens sont devenues de plus en plus fortes, et nous avons tous le devoir d'y répondre le plus concrètement possible. »*

*Ces Etats généraux sont mis en place pour construire ensemble une vision stratégique nationale qui nous servira à la fois à assurer le développement économique de notre agriculture, à préparer la PAC d'après 2013, et à préparer l'évolution des politiques communautaires de santé animale et de santé végétale.*

*Il y a urgence à rendre notre système sanitaire plus performant encore, et plus réactif. Urgence à assurer un maillage sanitaire efficace dans tous les territoires ruraux. Pour cela nous devons identifier nos priorités pour les dix ans à venir. Comment orienter notre recherche et innovation, et tirer parti des avancées technologiques pour améliorer notre politique sanitaire. »*



Quelle place pour le cheval dans les Etats généraux du sanitaire ?

### Place de la filière équine dans la concertation

Les représentants de la filière équine conviés à cette instance de concertation sont malheureusement peu nombreux. C'est sans doute le reflet de la position ambiguë du cheval dans le monde agricole, considéré alternativement comme espèce bouchère ou animal de compagnie...

Pour la profession vétérinaire, l'AVEF a été sollicitée et son président Jean-Yves Gauchot a pu faire inscrire aux débats en dernière minute, le Réseau d'Epidémiologie Surveillante de Pathologie Equine (R.E.S.P.E.)

dont il est également le président et qui avait été oublié ; ce réseau de vétérinaires sentinelles qui a depuis 2008 intégré largement les socio-professionnels dans son fonctionnement, œuvre pourtant très activement, depuis l'épidémie normande d'artérite virale en 2007, pour pallier au retrait de l'Etat dans la gestion des maladies équines.

Aucune des institutions des courses ou du sport n'ayant apparemment été invitée, seule la Fédération Nationale du Cheval (F.N.C.) dans la trace de la F.N.S.E.A. sera le porte parole des particularités du secteur du cheval.

Le cheval athlète et objet de commerce international sera-t-il suffisamment intégré dans les débats sachant la problématique de la certification nécessaire aux échanges a besoin d'évoluer ?

Quelle dimension sera retenue dans l'organisation sanitaire équine compte-tenu du fait que maillage départemental actuellement proposé est inadapté à cette filière ?

Attendons donc quelques mois pour évaluer les orientations qui sortiront de ce « Grenelle du sanitaire » et espérons que la spécificité équine aura bien été prise en compte dans toute sa diversité...

Bénédicte FERRY

